

De : Aude Roland [mailto:aude.roland@genappe.be]
Envoyé : mercredi 13 janvier 2010 10:29
À : 'Gérard Dunemann'
Objet : RE: Panneau F1 Bousval

Bonjour Monsieur Dunemann,

Le panneau n'étant plus de stock, nous avons procédé à la commande de ce dernier.
Dès réception, nous procéderons à son placement.
Je vous prie de recevoir, Monsieur Dunemann, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et, puisque je n'ai pas encore pu vous les souhaiter, mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Aude ROLAND
Ville de Genappe- Conseillère en environnement
067/79.42.72
aude.roland@genappe.be



Afin de contribuer au respect de l'environnement n'imprimer ce courriel qu'en cas de réelle nécessité

Ce message est purement informel et n'engage la commune de Genappe en aucune manière. Pour engager valablement la commune de Genappe, tout courrier doit, conformément à l'article L1132-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, être signé par le Bourgmestre et contresigné par la Secrétaire communale. Si ce message vous est parvenu par erreur, notifiez-le à l'expéditeur immédiat.
L'Administration Communale de Genappe ne peut être tenue responsable des dommages directs, spéciaux, indirects ou consécutifs résultant de la modification du contenu du message par un tiers ou d'un virus transmis avec le message.